

## OU LE POLITIQUE MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

## POLOGNE.

*Varsovie, le 6 mars.* — Une division du corps d'armée russe à Lublin, s'est mise en marche pour Chelm, afin d'y remplacer les troupes parties pour la Bessarabie.

On croit ici que la guerre avec la Porte est inévitable, et l'on attend avec la plus vive impatience le retour du grand-duc Constantin, parce qu'on espère alors apprendre quelque chose de positif sur les affaires publiques.

## ANGLETERRE.

*Londres, le 12 mars.* — La bourse des fonds publics a été fort agitée ce matin, par suite des nouvelles de la Russie, les consolidés à terme sont restés à 83 3/4.

— Le *Times* publie quelques détails sur l'arrivée de don Miguel à Lisbonne. Un soldat du corps commercial a voulu empêcher quelques personnes de crier vive le roi absolu, mais il a été cassé comme ayant tenu une conduite propre à exciter des troubles. Le *Times* ajoute que don Miguel peut faire ce qu'il voudra en Portugal; maintenir la charte s'il le veut, et dans le cas où il voudrait prendre le titre de roi absolu, il pourra le faire sans difficultés au milieu des vivats du peuple et des militaires. *Un signe de tête*, dit ce journal, déciderait quant à présent du sort des nouvelles institutions. Le *Times* ajoute que le prince a déclaré à Vienne et à Londres qu'il respecterait les droits de son frère et qu'il maintiendrait son système.

## FRANCE.

*Paris, le 14 mars.* — Un conseil du cabinet s'est réuni hier à midi aux Tuileries sous la présidence de S. M. M. le Dauphin était présent. Outre les ministres à portefeuille, ce conseil se composait de MM. le baron Pasquier, comte de Seze, marquis de Pastoret, pairs de France; MM. Alexis de Noailles, ministre-d'état, Hely d'Oissel et Ravez, députés; la délibération s'est long-temps prolongée, il a été question d'une législation sur la formation des listes électorales.

— Le bruit répandu avant-hier à la bourse, du passage du Pruth par les troupes russes, n'était fondé que sur des conjectures. Les dépêches de Pétersbourg, postérieures à la réception du manifeste de la Porte, attendues avec anxiété, ne sont arrivées qu'hier.

Elles nous apprennent que « l'empereur de Russie, ayant regardé comme une déclaration de guerre contre lui le manifeste publié le 20 décembre dernier par la Porte ottomane, vient d'envoyer à son armée du midi l'ordre de passer le Pruth le 12 avril, et d'entrer dans les principautés de Valachie et de Moldavie. » (Le *Constitutionnel* dit que cette date est sans doute une erreur et qu'il faut lire le 12 mars.

Après avoir annoncé cette importante nouvelle, à laquelle on attribue la baisse des fonds publics, le journal du soir ajoute :

« On a de fortes raisons de croire que l'intention de la Russie, en prenant sur-le-champ cette mesure qu'elle avait proposée à ses alliés, est de ne point séparer sa cause de la leur. »

Les mêmes nouvelles annoncent le traité entre la Perse et la Russie n'a pas été signé, et que les hostilités ont dû recommencer.

L'armée russe, au moment de passer le Pruth, est abondamment pourvue de toutes les ressources.

— On répand le bruit d'une organisation nouvelle du conseil d'état et de la restitution de plusieurs de ses membres. La *Gazette* ne peut croire à un pareil bruit.

— Lord Cochrane a loué à Beaujon un des hôtels qui composent ce nouveau quartier.

— La convalescence de M. Lafayette est assez avancée pour que le général ait pu se promener hier en voiture.

— M. le colonel de Divione a été entendu hier par les commissaires de la cour royale. L'interrogatoire a duré près de quatre heures. Il paraît que M. de Divione, dans une longue déclaration, a attribué à la connivence ou à la négligence de la police les désordres des soirées des 19 et 20 novembre. Une cinquantaine de gendarmes ont été entendus aujourd'hui.

— On a publié l'état des recettes des différens théâtres de Paris pendant le mois dernier; il est entré dans la caisse du grand Opéra f. 34,760,90, et dans celui du petit théâtre de Madame f. 79,493,35; le triste Odéon a reçu f. 29,982,05.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

*Séance du 12 mars.* — M. le ministre des finances monte à la tribune et annonce la présentation de divers projets de loi ayant pour objet de régler les exercices de 1826 et 1827 et de préparer les voies et moyens applicables à 1829, S. Exc. développe les motifs des différens crédits qui seront demandés, et en vient à ce résultat que le découvert des caisses du trésor, après le complet acquittement des charges de 1828, pourra s'élever à un total de 200 millions 369,474 fr. (mouvement très vif et interruption.)

Plusieurs voix : C'est un énorme déficit !

Le ministre établit ensuite que le budget des dépenses pour 1829 s'éleva à 975 millions 703,027 fr., et celui des recettes à 958,856,821 fr., qu'ainsi ces dernières présenteront une insuffisance de 16 millions 846,206 fr. (marques universelles d'étonnement), à quoi il faut ajouter que les canaux autorisés par la loi du 14 août 1822 réclameront des subventions qui ne seront pas moindres de 40 millions (nouveau mouvement.)

Toutefois, continue le ministre, cette situation momentanée ne doit exciter aucune inquiétude; mais ce serait un pernicieux exemple de ne pas nous attacher avec une inviolable fermeté à maintenir la balance entre les recettes et les dépenses de l'état, et d'admettre le système de l'excédant annuel des dépenses, qui porterait atteinte au crédit, et altérerait la puissance de l'amortissement.

S. Exc. après avoir proposé divers moyens de couvrir cet excédant parmi lesquels elle comprend spécialement une bonne administration et de l'économie, ajoute, mais, messieurs, c'est surtout sur l'accord qui existera entre les chambres et le gouvernement que nos espérances doivent se fonder. Des causes diverses ont agité la France en 1827 (marques d'attention), elles ont eu sur les produits une funeste influence; notre union ramènera la confiance et avec elle l'abondance dans le trésor; les Français s'entendront toujours lorsqu'il s'agira de la prospérité de leur pays. (Marques d'adhésion et bravos dans une forte partie de l'assemblée.)

M. le ministre des finances termine ainsi :

Messieurs, nous avons mis sous vos yeux le tableau fidèle de la situation des finances dans toutes leurs parties. Nous devons reconnaître que les embarras momentanés qu'elles présentent ne peuvent inspirer de craintes sérieuses.

Le déficit de plus de 200 millions, que nous avons supposé devoir exister après le complet acquittement des charges de 1828, pourra être atténué par des recettes plus élevées que celles qui ont été prévues. Près de la moitié de cette somme devra d'ailleurs se compenser un jour avec la rentrée des avances faites à l'Espagne (vires dubitatifs); lesquelles s'élèvent déjà à 89 millions 600,000 fr. (Bruit.)

Plusieurs voix : Mais l'Espagne ne nous paiera jamais cette somme.

M. le ministre des finances : Nous n'avons pas pensé que nous dussions vous proposer de couvrir ce déficit par une création de rentes (mouvement d'attention. Ecoutez ! écoutez !) à une époque où les 30 millions de rentes accordés aux émigrés par la loi du 25 avril 1825 n'ont encore été mis en circulation que dans la proportion de 10 millions 500,000 frs., et alors que le principe de l'institution de la caisse d'amortissement éprouve encore quelque altération [mouvement d'attention et de curiosité]; nous nous bornerons donc à vous demander l'autorisation d'émettre des bons royaux applicables aux besoins du trésor pendant l'année 1829, sans qu'ils puissent exister dans la circulation, dans une proportion plus forte que celle de 150 millions.

Nous comptons, Messieurs, sur votre puissant appui; il nous est bien nécessaire; mais avec lui, et en faisant tous nos efforts pour féconder les ressources de la prospérité publique, nous avons la satisfaction de penser que nous parviendrons à rétablir incessamment l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'état.

Le comité secret d'aujourd'hui a été consacré au développement de la proposition de M. Benjamin Constant pour l'abrogation de la loi sur la censure facultative.

M. Benjamin a tracé le plus sombre tableau des dangers de la censure, qu'il a représentée comme contraire à la liberté, et aussi inutile aux princes qu'aux peuples.

On dit que M. le ministre de l'intérieur s'est attaché à prouver la nécessité de faire une loi complète de la presse, dont toutes les parties seraient coordonnées entr'elles, et il a terminé son discours en disant qu'il ne redoutait pas les débats que pouvait amener la proposition, et que d'ailleurs il ne s'opposait point à sa prise en considération.

M. Dupin aîné, qui a appuyé la proposition, serait parti de ce principe, que dans tout bon gouvernement, et surtout sous un gouvernement constitutionnel, les institutions doivent dépendre non du caprice des hommes, mais de lois fixes qui soient en harmonie avec le pacte constitutionnel.

MM. Alexis de Noailles, Chauvelin et le Pelletier d'Aunay ont parlé en faveur de la proposition.

M. de Puymaurin a défendu l'article de la loi, qu'il croyait utile de conserver, afin de ne pas désarmer le trône dans les circonstances graves. Mais il s'est élevé avec force contre la manière absurde dont la censure avait été exercée, de telle sorte, a-t-il dit, qu'elle semblait payer pour se faire exécuter, et pour inspirer l'horreur.

L'orateur a comparé la licence de la presse à la nouvelle artillerie de Perkins, au moyen de laquelle on lance mille boulets par minute. Les presses lancent ainsi sur la province cent mille feuilles par jour, et il est essentiel de laisser subsister le seul bouclier qui puisse les défendre.

Après un discours de M. Agier en faveur de la proposition, l'ajournement a été rejeté; et la prise en considération mise aux voix et adoptée à une immense majorité.

En conséquence, la proposition sera imprimée et renvoyée dans les bureaux.

M. de Conny a ensuite développé sa proposition relative à la réélection des députés qui accepteraient des places du gouvernement.

La prise en considération a été mise aux voix et adoptée à l'immense majorité de la chambre.

Il y aura demain comité secret pour entendre le développement d'une nouvelle proposition de M. Benjamin Constant relativement à la législation concernant les libraires et les imprimeurs et de la proposition de M. Kératry, relative aux monnaies.

Nos dernières lettres de Madrid sont du 3 mars. La misère et l'anarchie continuent leurs ravages; le général Buar est mort de besoin, le gouvernement lui ayant refusé toute espèce de traitement. La petite vérole décime les recrues qui sont à Santander. Une fièvre inflammatoire a fait périr un grand nombre de Navarais. A Grenade, plusieurs maisons et une église ont été renversées par un ouragan; quelques personnes ont péri. Un décret royal diminue de beaucoup le tarif des droits imposés aux denrées coloniales importées sous pavillon espagnol ou sous pavillon étranger.

#### PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 17 MARS.

On écrit de la Haye que, la semaine prochaine, les sections s'occuperont des réponses du gouvernement à leurs objections sur le code pénal, et qu'il y aura sans peu séance publique pour la discussion du titre 2 livre 3 du code de procédure civile, intitulé: *des procédures concernant les successions*; que les débats sur le projet de loi relatif aux entrepôts et aux douanes, suivront de près, ce qui terminera à ce qu'il paraît la session.

— La cour supérieure de justice civile de Bruxelles a prononcé le 11 de ce mois dans l'affaire de timbre intentée à M. Robert, propriétaire du magasin appelé *la petite cendrillon*; on se rappelle que l'administration ne prétendait pas à moins de 9435 fl. 75 cents; le tribunal a condamné M. Robert à une amende de cinquante florins pour une contravention, au paiement de la somme de 3 florins 67 cents pour restitution de droits fraudés sur 189 avis, et aux dépens.

— Pendant toute l'année 1827, pas un seul individu, dans le ressort de Luxembourg, n'a été atteint de la petite-vérole. Cet heureux résultat est dû aux soins des officiers de santé dont les efforts, pour propager la vaccine, sont dignes des plus grands éloges. Nous avons déjà fait mention, l'année dernière, de M. Darreye, chirurgien à Luxembourg, et nous avons manifesté le vœu de le voir entrer en partage des distinctions que le gouvernement accorde dans les autres provinces aux vaccinateurs les plus zélés. Nous dirons plus: quand un officier de santé peut justifier que depuis qu'il est en exercice il a déjà vacciné plus de vingt-cinq mille individus; que tous les ans il fait l'opération à plus de quinze cents enfans; qu'enfin, dans la ville de Luxembourg, la plupart de ses vaccinations sont gratuites; assurément, un pareil dévouement mérite d'être pris en considération. (*Journal de Luxembourg.*)

— Le 10 de ce mois, M. Dutreux-Boch, nommé au rang de major-commandant la garde communale active de la ville de Luxembourg, par arrêté royal du 26 février dernier, a prêté serment, en cette qualité, entre les mains de M. le conseiller d'état, gouverneur du Grand-Duché, et a été installé dans ses fonctions.

— On parle de l'établissement d'un chemin en fer depuis le port de Brème jusqu'à Göttingue, au moyen duquel les marchandises destinées pour Francfort iraient jusqu'à Göttingue sans quitter le territoire hanovrien.

— L'on vient d'avoir à déplorer à Bonn une nouvelle victime de la fureur des duels. Le jeune comte Frédéric de C..., de la Silésie, petit fils d'un homme d'état très distingué, s'étant battu le 20, a reçu dans la poitrine une blessure à laquelle il n'a survécu que 7 jours.

— Le ministre des finances de Russie vient dans l'intérêt des manufactures du pays, de défendre aux négocians l'importation de draps foncés ayant la moindre nuance ou reflet de vert, sous peine de confiscation.

\*\* L'heureuse idée de former une nouvelle association où les membres des diverses sociétés particulières de notre ville viendraient se réunir durant la belle saison, a été accueillie avec une ardeur sans exemple. Le nombre des souscripteurs s'élève déjà à 624. Hier a eu lieu au foyer du spectacle une première réunion dont le but était de nommer les commissaires chargés d'établir les bases de la nouvelle société.

Les choix sont tombés sur MM. Dewandre, Nagelmackers, de Rossius, de Favauge, Osmonde, Lefebvre, Hauzeur, doct. en médecine, Perot, Kénor.

L'académie des sciences de Paris s'est occupée dans sa séance du 4 mars, de la découverte faite en Amérique par M. de Leigh, pour la guérison du bégayement, et importée d'Amérique en Europe, par MM. Malbouche, frères.

Les conclusions de M. Magendie rapporteur de la commission nommée pour faire à ce sujet l'examen d'une demande adressée à l'académie par un de MM. Malbouche, ont été favorables à la découverte. Cependant, après une assez longue discussion, la proposition faite par M. Ampère de l'impression du rapport, a été rejetée, et M. Magendie lui-même a voté contre l'impression.

Le principal motif de ce rejet paraît avoir été le secret dont MM. Malbouche s'enveloppent. L'impression du rapport, à dit M. Cuvier, serait l'équivalent d'un certificat donné en faveur d'un remède secret, ce qui est contraire aux principes adoptés par l'académie, et à l'honorable usage consacré de nos jours, de rendre publique toutes les découvertes qui peuvent devenir profitables pour l'humanité.

— L'*Allegemeine Zeitung* d'Elberfeld indique la manière dont on guérit les bégues; on est étonné de la simplicité de ce mode qui ne consiste qu'à donner certaine position à la langue. Nous ignorons si c'est le même procédé pour lequel M. Malbouche a obtenu un brevet d'importation de notre gouvernement.

La gazette d'Elberfeld déclare qu'elle fait cette publication parceque depuis quelque temps des individus parcourent le pays dans le but de découvrir les personnes sujettes au bégayement et de leur proposer la guérison de ce vice de prononciation moyennant le paiement d'une somme assez souvent considérable, et surtout de promettre de ne divulguer le secret à qui que ce soit.

#### NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

##### GÉOGRAPHIE.

Le dernier n° de la *Revue Britannique* contient un tableau statistique du territoire et de la population de l'Afrique, dont les indications, bien qu'établies sur des calculs d'une exactitude au moins douteuse, ne laisse pas, même dans son aperçu, d'avoir un très piquant intérêt. Nous sommes persuadés que les lecteurs nous sauront gré de leur en présenter le relevé:

Tableau statistique du territoire et de la population de l'Afrique.

Noms des États.	Milles c. de 15 au deg.	Population.
Afrique intérieure.	172,000	15,000,000
Nigritie	62,575	19,000,000
Désert de Sahara.	53,061	1,000,000
Afrique Ottomane.	42,813	6,820,000
Côte orient. indépendant.	34,425	3,713,000
Guinée	34,200	10,000,000
Sénégalie.	29,070	12,000,000
Afrique Portugaise.	28,490	1,057,000
Abissinie.	16,200	4,000,000
Côte occident. ou basse Guin.	15,750	5,000,000
Empire de Maroc.	13,712	14,800,000
Isle de Madagascar.	8,981	2,800,000
Afrique Anglaise.	5,702	254,200
» Espagnole.	163	227,400
» Française.	265	99,700
» Danoise.	30	99,700
» Néerlandaise.	5	15,000
» Arabe.	70	60,000
Arch. des Isl. Comores.	90	12,000
Total.	517,612	95,888,000

L'Afrique a été jusqu'ici le tombeau des plus intrépides voyageurs. Le caractère féroce et pillard de ses habitans, les guerres qui les divisent, l'intolérance de toutes les sectes issues du mahométisme, l'aridité fréquente du sol, l'intempérie d'un climat tour à tour humide et brûlant, sont autant d'obstacles qui ont dû nécessairement nous priver de notions exactes sur la statistique de cette vaste partie du globe; aussi n'en est-il aucune dont l'exploration ait été et soit encore plus encouragée par les savans. Nous regrettons de ne pouvoir placer en marge des divisions ci-dessus, les notes essentiellement instructives qui se trouvent annexées au tableau plus détaillé de la Revue.

*Voiture à vapeur.* — On mande de Londres que la voiture de M. Gurney a été portée au plus grand degré de perfection par les soins des propriétaires. Elle s'est promené pendant plusieurs jours de suite dans le parc du prince régent ainsi que sur la nouvelle route où elle a fait, vendredi dernier, 10 milles à l'heure, quoiqu'elle fût chargée de deux personnes à l'intérieur et de quinze à l'extérieur. Le 9, elle a roulé pendant longtems sur la place de la caserne, à la grande admiration d'une foule considérable.

Un ingénieur du Riga a eu l'idée gigantesque d'éclairer Moscou à l'aide d'un fanal unique. Pour se rendre un compte assez exact de son idée, il a fait les feux d'un appareil immense, contenant 600 becs de gaz.

placés sous un réflecteur en cuivre argenté d'environ 60 pieds de circonférence; cette énorme machine fut élevée à l'aide d'un aérostat tenu captif; le gaz y arriva par un conduit en toile gommée, et on y mit le feu au moyen d'une étincelle électrique, dirigée par un double fil métallique. Toute la population de Moscou et des habitans venus de huit lieues à la ronde, appelés par l'assentiment de cet aérostat sans pareil, ont assisté à cette expérience gigantesque, qui a eu lieu sur une éminence à six lieues de cette capitale.

A MM. les Rédacteurs du Journal MATHIEU LAENSBERGH.

Mons, le 13 mars 1828.

Messieurs,

Il est des actions qui échappent à la vindicte des lois, mais que l'opinion publique marque du sceau de sa réprobation.

Le fait que je vais vous signaler, peu important en lui-même, pourrait cependant avoir des suites déplorables.

Depuis longtemps il existait dans le village de Dour des contestations assez vives entre l'administration communale et le curé, relativement à un cimetière que ce dernier voulait conserver au milieu d'une population de plus de six mille habitans. Enfin, l'administration ayant obtenu gain de cause, le cimetière fut transporté à la distance voulue par la loi; mais le curé se promit bien de se venger, et bientôt la mort vint lui en offrir l'occasion.

Le vendredi 7 de ce mois, M. H. J..., l'homme le plus généralement estimé, et le plus digne de l'être, fut ravi à sa famille et à ses nombreux amis. Son épouse, n'ignorant pas les contestations qui avaient existé entre le défunt, en sa qualité de premier assesseur, et le curé, relativement au cimetière, pour éviter tout scandale, fait prier M. le curé, non pas d'accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure, mais au moins de permettre qu'un prêtre de ses parens lui rende ce dernier devoir. Le curé le lui promit formellement, mais au moment où ce prêtre se dispose à sortir de l'église, il lui en fait défense expresse.

La population qui s'était portée en masse, pour pleurer sur le tombeau de celui qu'elle chérissait comme un père, fut saisie d'indignation, l'on entendit même plusieurs personnes s'écrier:

« Eh bien! puisque les prêtres catholiques refusent de remplir les devoirs de leur ministère, nous nous ferons protestans, et, nous en sommes certains, les ministres de cette religion nous accompagneront jusqu'à notre dernière demeure. »

Il est à remarquer, Messieurs, que la commune de Dour est partie catholique et partie protestante.

Je n'aurais peut-être pas donné de la publicité au fait dont je viens de vous entretenir s'il était le seul de ce genre qu'on eût à reprocher au curé de Dour; mais leur reproduction continue m'engage à provoquer l'attention des supérieurs ecclésiastiques sur une conduite aussi inconvenante et aussi digne de blâme.

Agréés, etc.

N P....

COMMERCE. — Bourse de Paris du 13 mars. — Rentes 5 p. 010, jouissance de septembre, 102 fr. 05 cent. — 4 1/2 p. 010, jouiss. 00 de 00 cent. — Rente 3 p. 100, jouiss. du 22 juin, 69 10. — Action fr. la banque, 0000 00. — Emprunt royal d'Espagne 1826, 00 010. — Emprunt d'Haiti, 000 00.

Bourse d'Amsterdam du 14 mars. — Dette active, 53 3/8. Id. différée, 27 3/2. Bill. de change 18 5/8. Syndicat, 97 3/4. Rente rembours., 90 7/16. Act. société de commerce 92 7/8.

BOURSE D'ANVERS du 15 mars.

FONDS PUB.	CT. JOURS	CHANGES.	A COURTS JOURS	A 2 MOIS	A 3 MOIS
P. B.		Amsterd.	118 p	A	
Dette act.	54	Londres	11 95	11 90	A 11 87 1/2
Différée		Paris	47 176	47	P 46 7/8 A
Obl. du S.		Francf.	35 1/8	35 3/8	35 1/11 A
Act. S. C.	87	Hamb.	36 1/8	A 5531/6	P 35 7/86 P

ETAT CIVIL du 15 mars. — Naissances: 8 filles.

Décès: 1 fille, 2 femmes; savoir:

Marie Josephe Fontaine, âgée de 72 ans 2 mois et 17 jours, fripière, rue sur les Aïrs, veuve de Jacques Pirard.

Augustine Debrous, âgée de 22 ans, domestique, rue Ste.-Ursule.

SPECTACLE. — Aujourd'hui mardi, Alexis ou l'erreur d'un bon père, opéra; le Rossignol, opéra.

TEMPÉRATURE du 17 mars. — A 8 heures du matin, 9 degrés au dessus de zéro; à une heure, 10 degrés idem.

ÉCOLE SPÉCIALE ET GRATUITE DE MENUISERIE ET DE CHARPENTERIE.

L'ouverture de cette école aura lieu dans quelques jours; l'enseignement pratique y sera dirigé par deux des meilleurs maîtres menuisiers de Liège, qui mettront à profit les instructions, que des professeurs français très distingués, ont bien voulu leur envoyer. Un professeur de dessin et un autre de langue française et de mathématiques, seront attachés à cet établissement, qui sera ouvert tous les jours, depuis sept heures jusqu'à midi, et depuis une heure jusqu'à six heures; il sera sous la surveillance de quelques-uns de nos citoyens les plus recommandables, qui joignent à de profondes connaissances dans les arts industriels, un zèle éclairé pour le bien public.

Les artisans qui voudraient faire donner à leurs fils, une bonne instruction dans l'art du menuisier charpentier, doivent les faire inscrire sans retard, rue d'Avroy, n. 534. (454)

ERRATUM. Dans notre dernier n. 3. colonne, instruction publique, la lettre de M. Coquilhat doit être datée du 2 février.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Dumoulin, facteur de pianos, accordeur de l'École royale de musique, a l'honneur de prévenir le public, que l'on peut voir chez lui des pianos qu'il a confectionnés. Il continue de réparer et à accorder, rue sur Meuse, n. 445. (445)

Celui qui a perdu hier un cheval de monture peut s'adresser au n. 625, rue porte St.-Leonard. (452)

On a perdu le vendredi 14, dans le bas de la ville, une clef de montre en or; bonne récompense à celui qui la remettra au n. 824, rue Féronstrée, où l'on donnera une désignation très claire de l'objet perdu. (445)

N. de Goth Maquinay, de Spixhe, commune de Theux, vient de transférer son dépôt pour le blanchissage de toile chez la V. Vanhers, rue Souverain-Pont n. 335. Il se rendra toujours digne de la confiance qu'on lui accordera. (453)

Edouard Renoz, fils, a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'ouvrir rue Royale, un magasin de draps et étoffes de laines parfaitement assorti. Il prie les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, d'être persuadées qu'il ne négligera rien pour tâcher de les satisfaire tant par la bonté des marchandises que par la modicité des prix.

Il se charge également du décatissage d'après la plus nouvelle méthode.



### AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX.

G. Hilgers, marchand de chevaux, est arrivé à Liège avec un transport de très-beaux chevaux de selle, de voiture et de cabriolet, race de Mcklenbourg. Il loge à l'hôtel de la Pommelette, rue Souverain-Pont. (429)

A vendre, une jument de selle, chez Tombal, vétérinaire. (430)

ASSORTIMENT DE COUPONS DE DRAPS de toutes qualités et couleurs à la mode, que le sieur G. Modave continue à vendre en détail, à des prix très avantageux, rue devent la Magdelaine, n. 273. (381)

### ( ) BELLE VENTE DE LIVRES.

D'histoire, agriculture, voyages, littérature, jurisprudence, médecine, piété, dictionnaires, et classiques etc. etc., qui aura lieu mardi 25 et jeudi 27 mars 1828, à deux heures de relevée par le ministère de M. Delvaux notaire à Liège, en son étude place Verte où le catalogue se distribue, de même que chez Loxhay imprimeur, rue de la Magdelaine au prix de 8 cents.

Une personne désire remettre le Courrier de Pays-Bas à moitié prix. S'adresser au bureau de cette feuille.

Quartier à louer. S'adresser pour indication aux de<sup>ll</sup>o Mahoux et de Sartorius, rue Souverain-Pont, n. 319.

A 30 pour cent de rabais.

GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile, vend au-dessous du prix de facture, un bel assortiment de toute espèce de fleurs très-fines pour coiffure et chapeau, gaze lamée, marabouts, plumes, etc. etc.

Il vient de recevoir des tours en cheveux indéfrisables d'un genre tout nouveau et autres de tous prix, faits par un des meilleurs coiffeurs de Paris.

Il continue de vendre la parfumerie au-dessous des prix connus; savoir: savons parfumés de toutes odeurs à 1 florin la douzaine; véritable Windsor anglais grand modèle à 1 florin 75 cents la douzaine; pommade superfine à 15, 20 et 25 cents le pot; pomade parfumée à 7 cents l'once, etc. etc.

### ( ) Vente pour sortir de l'indivision.

En vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil séant à Liège, le 19 février dernier, il sera vendu aux enchères publiques, en l'étude et par le ministère de M. Damseaux, notaire à Verviers, à l'ce commis, par devant M. le juge de paix du canton de Verviers, le lundi quatorze avril prochain, à dix heures du matin, une maison sise à Verviers, place du Marché, portant l'enseigne de la Poire d'or et le n. 1111; joignant à J. M. Dejoye et à M. H. J. Lange, avec deux cours et bâtimens par derrière, citerne, pompe, un droit de passage par la maison des demoiselles Beauvoix, rue de Hensy, et toutes dépendances.

S'adresser pour connaître les conditions au dit notaire Damseaux, ou à M. Detroz, notaire à Verviers.

On désirerait trouver un quartier non garni, de deux ou trois chambres, dans la rue Féronstrée ou sur la Batte. S'adresser au bureau de ce journal. (357)

A vendre une Presse d'imprimerie en bois. S'adresser rue du Verd-Bois, n. 372

*École moyenne et Pensionnat, dirigés par J. Ph. Bede à Stavelot.*

L'enseignement y sera complet et essentiellement relatif à l'état auquel se destineront les élèves, l'instruction s'y donnera d'après les méthodes les plus généralement approuvées en Belgique et France.

PREMIÈRE DIVISION.

Récapitulation de l'enseignement primaire. — Langue française. — Géographie, classifications des peuples, situation et population des villes, rivières et montagnes. — Arithmétique, calcul des nombres entiers et des fractionnaires. — Dessin linéaire. — Ecriture anglaise.

DEUXIÈME DIVISION.

Langue française. — Règles du style, applications aux différents genres de correspondance, et à toute espèce de rédaction. — Géographie statistique comprenant les revenus, le commerce, l'industrie, les productions des états et des villes. — Arithmétique, introduction aux mathématiques et application aux opérations commerciales, ce dernier cours comprendra la nomenclature des poids, des mesures et des monnaies de tous les peuples commerçans, l'application des règles ordinaires aux calculs qu'ils nécessitent, les moyens abrégatifs employés par les négocians dans les calculs usuels. — Dessin linéaire. — Elémens de géométrie. — Histoire universelle ancienne et moderne.

TROISIÈME DIVISION.

Grammaire générale. — Economie politique. — Physique. — Algèbre, application des logarithmes aux calculs des intérêts composés, des annuités etc. — Géométrie, application à l'arpentage etc. — Changes étrangers, solution des arbitrages les plus compliqués. — Tenue des livres. — Géographie, mathématiques et physique. — continuation de l'histoire.

M. Manguet, vicaire de Stavelot a bien voulu se charger de l'instruction religieuse et morale.

On cherche à inspirer aux élèves le goût du travail, l'amour de l'étude, et on exige d'eux de l'ordre dans les exercices, de l'exactitude dans les devoirs et de la douceur dans leurs rapports mutuels.

Le prix de la pension est de 180 florins P-B.

NB. Le directeur candidat en philosophie ès lettres, donnera particulièrement des leçons de latin et de grec.

Le hollandais et l'allemand entrent dans l'enseignement de toutes les divisions. (425)

La vente d'immeubles, rentes, et créances, qui devait avoir lieu chez le sieur *Henvaux*, cabartier, à Saive, le 7 mars courant à la requête des héritiers de la demoiselle Marie Catherine Monfelt, et qui a été ajournée; aura définitivement lieu chez le dit *Henvaux* pardevant M. le juge de paix du canton de Fléron, et par le ministère du notaire *Monfelt* le mercredi 26 mars 1828, à neuf heures du matin. [330]

On demande une fille de boutique connaissant le commerce de librairie. S'adresser au n° 855 place du Spectacle.

Une demoiselle, d'un âge mûr, versée dans les commerces d'annages, et d'épicerie, cherche une place de fille de boutique. Ennemie de l'oisiveté, elle accorderait aux soins du ménage, le tems qui ne serait pas destiné aux affaires. Une place de gouvernante lui serait également agréable. S'adresser à Jean-Baptiste *Lardinois*, agent-d'affaires, à Liège. (408)

Une cuisinière et une fille de quartier, peut se présenter au n. 1392, vis-à-vis de St.-Pholien, Outre-Meuse. ( )

On demande une fille de boutique au n. 821, rue Férons-trée. (442)

(354) Lundi 24 mars à onze heures, chez M. Thonon, bourgmestre à Sprimont, le sieur Jean François Delvaux et ses enfans feront vendre à l'enchère une bonne petite ferme consistant en maison et bâtimens très solides, et en 18 bonniers ou environ de prés et terre à la Haye des Pauvres près de Dolembreux commune de Sprimont, pour connaître les conditions qui présentent toute sûreté à l'acquéreur. S'adresser au notaire *Dogné* à Sprimont.

Quartier à louer quai de la Sauvenière, n° 816. (372)

[378] A louer une belle maison, très commode et bien située, ayant beaucoup de logemens. S'adresser à M<sup>e</sup> *Keppenne*, notaire à Liège, rue St-Hubert, n. 591.

ANNONCES DE LIBRAIRIE.

Sous presse, pour paraître le 5 avril prochain.

*Le visiteur du pauvre*, par M. le baron Degérando, membre de l'institut, 1 volume in-18, sur papier velin d'Annonay, imprimé en caractères neufs. Prix 94 cents

Pour paraître le 15 avril.

*Du perfectionnement moral*, ou de l'éducation de soi-même, par M. le baron Degérando, 2 volumes in-18, sur papier velin d'Annonay, imprimés en caractères neufs Prix 1 fl. 89 cents

On souscrit pour ces deux ouvrages, sans rien payer d'avance, à la *Librairie Parisienne*, Française et étrangère, marché-aux-Herbes, n° 334 à Bruxelles. (431)

LIBRAIRIE DE P. J. COLLARDIN, imprimeur de l'université, Place-Verte à Liège.

EN VENTE :

Annuaire du peuple, dédié à M. Ch. Dupin, Paris 1828. fl. 70  
Le jardinier amateur et supplément pour 1828, par Pirole. 4 25  
Législation des fabriques des églises, par Bernier, in-8° Paris 1827. 2 12

Du perfectionnement des études légales, par Rey, 8°. Paris 1827. 1 05

L'épicurien ou la vierge de Memphis. Paris 1828. 1 89

Œuvres de P. et Th. Corneille, avec tous les commentateurs, superbe édition, 1 seul vol. 8°, portrait. Paris 1828. 5 67

Traité du Dol et de la Fraude, par Chardon, président du tribunal civil d'Auxere, 3 vol. 8°. 1828. 9 97

Art du raffineur de sucre, par Chandelot, fabricant. Paris 1828. 1 89

Elémens de géométrie descriptive, par Duchesne, avec figures. 1828. 2 12

Traité de culture rurale, par Delpierre, 2 v. in-12. Paris 1828. 3 78

L'art de l'ébéniste, par Albrest, in-12. Paris 1828. 1 89

Art du briquetier, chaudière, charbonnier, avec la fabrication du vinaigre de bois, par Pelouze, in-12. Paris 1828. 2 12

Art du maître de forges, 2 vol. et atlas. 4 72

Art de faire le beurre et les meilleurs fromages, 8°. Paris 1828. 1 69

Hippologie ou connaissance de l'âge du cheval, nouvelle édition, par Girard, directeur de l'école d'Alfort, Paris 1828. 1 17

Manuel d'architecture, par Toussaint, 2 vol. in-18. Paris 1828. 3 30

Manuel du chandelier et du cirier, in-18. Paris 1828. 1 41

Manuel des jeux de calcul et de hasard, in-18. Paris 1828. 1 41

Manuel des poids et mesures, des monnaies, du calcul décimal, in-18. Paris 1828. 1 41

Manuel du potier fumiste, in-18. Paris 1828. 1 41

Manuel du fondeur sur tous métaux, 2 vol. 1828. 3 30

L'art de la charpente enseignée dans tous ses détails, par Fillastre et Wolfram, ingénieurs, 12me. livraison (9 ont paru) chacune à 47

Musée de peinture et de sculpture, 7me. livraison, sept gravures, texte français et anglais, 1828. 47

Voyage métallurgique en Angleterre, par Dufrenoy et Beaumont, 1 vol. in-8° et atlas, 1827. 5 90

Histoire des français des divers états aux cinq derniers siècles, par Monteil, 2 volumes in-8°. Paris, 1828. 6 61

Histoire de la révolution française, par Mignet, deux vol. in-18. Bruxelles 1828. 2 36

Du perfectionnement moral, 2 vol., par Degerando, Bruxelles 1828. 4 95

Le visiteur du pauvre, 1 vol, par le même, Bruxelles 1828. 4 95

NB. On continue à souscrire à la même librairie à TOUS les ouvrages nouveaux qui se publient par livraisons à Bruxelles et à Paris, tels que Buffon et ses continuateurs.

Voltaire, Racine, Molière, Boileau, La Harpe, Parny, Châteaubriand, Paul Louis Courrier, Florian, etc., etc.

On y garantit à l'acheteur des prix au moins aussi favorables que ceux qui pourraient lui être offerts ailleurs. (432)

ŒUVRES COMPLÈTES de SIR WALTER SCOTT, 72 vol. in-12 (romans, etc.), et 15 vol. Vie de Napoléon, complètement, à 47 cents le vol.; édition de Fr. Lemarié, imprimeur libraire à Liège, suivant l'édition originale de Paris. — 12<sup>e</sup> livraison, tome 32, une *Légende de Montrose*. — Tome 12 et 13 *Vie de Napoléon*, complètement

On peut acquérir séparément les chroniques de la Canongate, dernière publication de sir Walter Scott.

On continue à souscrire, aux mêmes prix, aux Œuvres complètes, et à la *Vie de Napoléon* séparément.

Le même libraire débite : *Evangile médité* 9 vol. in-12, par l'abbé Duquesne, broché. 6 fl.

L'année apostolique, par le même, 12 vol. in-12 br. 6 fl.

Grandeur de Marie, par le même, 2 vol. in-12 br. 2 fl.

Souvenirs salutaires, vol. in-18 relié, 17 figures en taille douce. 1 fl. 25

Guide des âmes qui veulent plaire à Dieu, relié. 1 fl.

Histoire de l'église, par Lhomond, vol in-12, rel. 1 fl. 50

id. de la Religion, par le même d°. 1 fl. 50

La doctrine Chrétienne id. id. 1 fl. 25

Le Manuel du chrétien, par Henri, vol in-18 rel. 1 fl. (433)

Eu vente chez H. Dessin, imprimeur libraire, considérations sur le cadastre du royaume des Pays-Bas, par M. Graves, inspecteur du cadastre de 1<sup>re</sup> classe de la province de Liège, cette brochure, indépendamment de son mérite réel, que le public appréciera, est faite pour intéresser, non seulement les fonctionnaires de l'enregistrement, mais encore tous les propriétaires de biens, fonds, puisque la question qu'on y traite a une liaison intime avec leurs intérêts. Prix 30 cents. (449)